ES ASUR
Ecole Supérieure d'Ambulancier et Soins d'Urgence Romande

Planning de formation
Ambulancier-ère diplômé-e ES
Volée 2021-2024 - 1er cycle
13.09.2021 - 31.12.2022

Cycle1	2021															
	septembre			octobre				novembre					décembre			
semaines	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52
	13-sept	20-sept	27-sept	4-oct	11-oct	18-oct	25-oct	1-nov	8-nov	15-nov	22-nov	29-nov	6-déc	13-déc	20-déc	27-déc
Lu																
Ma																
Me																
Je																
Ve				S												

Cycle1	2022																									
	janvier					février				mars				avril				mai					juin			
semaines	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
	3-janv	10-janv	17-janv	24-janv	31-janv	7-févr	14-févr	21-févr	28-févr	7-mars	14-mars	21-mars	28-mars	4-avr	11-avr	18-avr	25-avr	2-mai	9-mai	16-mai	23-mai	30-mai	6-juin	13-juin	20-juin	27-juin
Lu																										
Ma																										
Me							ESSP 180h								EMS / CMS											
Je																										
Ve																										
					Stage 123h EMS / CMS														Urgences hospitalières / 144							

Cycle1																						
	juillet				août					septembre					octobre				novembre			
semaines	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	#	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48
	4-juil	11-juil	18-juil	25-juil	1-août	8-août	15-août	22-août	29-août	5-sept	12-sept	19-sept	26-sept	3-oct	10-oct	17-oct	24-oct	31-oct	7-nov	14-nov	21-nov	28-nov
Lu																						
Ma																						S
Me																						S
Je																						S
Ve																						S
	Urgences hospitalières / 144 (suite)																					

= fermeture école   S = Evaluations sommatives   F = Evaluations formatives

Le Cycle 1 débute le 13 septembre 2021 et s'achève le 31 décembre 2022.

Cours en école

La rentrée a lieu le 13 septembre 2021. 40h de cours par semaine

Stages en service d'ambulances

Le premier stage C1-1 dit d'immersion est planifié entre le 11 octobre et le 17 décembre 2021. La semaine 51 reste en réserve.
Le deuxième stage C1-2 est planifié du 1er août au 25 novembre 2022.
Les horaires sont à définir selon l'organisation de chaque service; l'entreprise peut demander à l'étudiant d'effectuer ses périodes de stage le week-end et exceptionnellement les nuits.

Entreprise simulée de soins préhospitaliers (ESSP)

Le stage en ESSP est de 180h.
Ces semaines en ESSP sont planifiées en alternance avec le stage à la personne adulte dépendante et le stage en CMS.

Stages spécifiques

Le stage formatif au 144 est composé de 3 jours (24h) et d'un travail équivalent 17h.
Le stage à la personne adulte dépendante (« EMS ») est de 3 semaines de 41h = 123h, planifié en alternance avec l'ESSP.
Le stage formatif au Centre médico-social (CMS) est de 2 semaines de 41h = 82h, planifié également sur la période de l'ESSP.
Le stage aux Urgences préhospitalières est de 3 semaines de 41h = 123h.

Vacances

Les dates de vacances sont individuelles. Elles sont fixées d'entente avec le responsable du service en dehors des périodes de cours et de stages spécifiques.